



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
Marché public de Fournitures Courantes et Services
Marché à procédure adaptée

1 - Identification du pouvoir adjudicateur :

Commune de Petite-Île – Service Commande Publique

Adresse : 192 rue Mahé de Labourdonnais, B.P. 28 - 97429 Petite-Île

Téléphone : 02 62 56 79 79

Courriel : marches@petite-ile.re

Adresse du profil acheteur : <https://marchespublics-petite-ile.omnikles.com>

2 - Procédure de passation : Procédure adaptée, passée en application des articles L2123-1 et R2123-1 du Code de la Commande Publique.

3 - Objet du marché : Acquisition de matériels informatiques

4 - Décomposition en lots : La consultation est décomposée en 4 lots distincts traités par marchés séparés :

- Lot n°1 : Ordinateurs de bureau
- Lot n°2 : Ecrans
- Lot n°3 : Scanners
- Lot n°4 : Autres périphériques et petits matériels informatiques

5 - Durée du marché : Pour chaque lot, le marché est conclu pour une durée allant de sa date de notification jusqu'à la fin de garantie des différents équipements.

6 - Délais d'exécution et d'intervention : Le délai d'exécution court à compter du lendemain de la notification du marché. Il ne pourra excéder vingt et un (21) jours calendaires. Passé ce délai, il sera fait application des pénalités conformément au Cahier des Clauses Administratives et Techniques Particulières (CCATP).

Le délai d'intervention, en cas de panne, est fixé en heures ouvrées à 48 H 00 après le signalement de l'incident technique par écrit (courriel). Passé ce délai, il sera fait application des pénalités conformément au CCATP.

7 - Conditions d'obtention du dossier de consultation : Le dossier de consultation est disponible gratuitement sur le site internet : <https://marchespublics-petite-ile.omnikles.com>

8 - Critères de jugement des offres : Pour aboutir au choix de l'offre économiquement la plus avantageuse, le Pouvoir Adjudicateur se fondera sur les critères suivants avec leur pondération :

- Prix : 60 %
- Valeur technique : 40 %

Le détail de la notation est précisé dans le règlement de la consultation.

9 - Critères de sélection des candidatures : Les candidatures qui ne présentent pas de garanties techniques, professionnelles et financières jugées suffisantes ne seront pas admises. Les documents à produire sont indiqués au règlement de la consultation.

10 - Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres ou, en cas de mise en œuvre de la négociation, à compter de la date limite de réception des offres finales.

11 - Date limite de réception des offres : les offres, rédigées en français, devront parvenir par voie électronique (via le profil acheteur : <https://marchespublics-petite-ile.omnikles.com> et selon les conditions définies au règlement de la consultation) avant :

le ~~04~~¹²/~~.....~~/2019, à 12H00 (heure locale, UTC + 4).

12 - Date d'envoi de l'avis à la publication : ~~.....~~¹³/~~.....~~¹¹/2019.

Petite-Île, le ~~.....~~¹³/~~.....~~¹¹/2019

Le Maire




Serge Hoareau